

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 octobre 2022

Délibération n°2022/256

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 45 Votants : 56 Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre 2022 à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Cour et Buis, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est également transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 17 octobre 2022

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme MONNERAY Annie
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean-Charles - Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr ORSINGHER Philippe
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - M. COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - M. PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	M. MANIN Gilbert
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
POMMIER DE BEAUREPAIRE	M. PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette - Mr ROUSVOAL Marc – Mr BOUSSARD Gérard
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier - Mme LECOUTRE Sandrine
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis - Mr RULLIERE Claude
SAINT ROMAIN DE SURIEU	M. MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mme BUNIAZET Françoise - Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	M. LHERMET Claude
VILLE SOUS ANJOU	Mme PELLAT Josiane

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr DOLPHIN Jean Michel pouvoir à Mr MONTEYREMARDE Christian – Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr SOLMAZ Kenan pouvoir à Mme MONNERY Annie – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr MERLIN Denis pouvoir à Mme TYRODE Elisabeth – Mme HAINAUD Marie Christine pouvoir à Mr ROUSVOAL Marc – Mr DESSEIGNET Frédéric pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie - Mme RABIER Christine pouvoir à Mr RULLIERE Claude - Mme CHOUCANE Aïda pouvoir à Mme LIBERO Marie France – Mr CROS Michel pouvoir à Mme COULAUD Raymonde - Mr VIAL Gilles pouvoir à Mme GIRAUD Dominique

ABSENTS : Mr FLAMANT Yann – Mr ANDRE Sébastien – Mr BONNETON Gilles – Mr GIRARD Gabriel – Mr IMBLOT Jean Paul – Mr DURIEUX Jean Luc – Mme LINOSSIER Nathalie – Mme BATARAY Zerrin – Mr BECT Gérard - Mr REY Jean-Marc

Madame Isabelle DUGUA a été élue secrétaire de séance.



OBJET : Jeunesse - Subvention Espace ressources enfance et handicap « Entre Bièvre et Rhône » et Bouffée d'oxygène.

L'espace ressources enfance et handicap « Entre Bièvre et Rhône » est destiné à faciliter l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les lieux d'accueil « petite enfance » et de loisirs par différents outils comme la malle handispensable.

Bouffée d'Oxygène est dédié aux parents, grands-parents, aidants des personnes en situation de handicap et/ou atteint de maladies chroniques. Un binôme parent-professionnel propose un accueil tous les lundis de 9h à 11h, c'est un moment de répit où les parents, aidants peuvent trouver du soutien.

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est sollicité par le Centre social du Roussillonnais pour une subvention en 2022 d'un montant de 13 000 €, soit 9 000 € pour l'espace ressources enfance et handicap et 4 000 € pour Bouffée d'oxygène.

Les crédits nécessaires ont été inscrits et votés au BP 2022.

-
- Vu les statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
 - Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de subvention du Centre social du Roussillonnais pour les deux dispositifs : Espace ressources enfance et Handicap « Entre Bièvre et Rhône » et Bouffée d'oxygène,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité de ses membres,

ACCORDE une subvention à hauteur de 13 000 pour l'année 2022 au profit du Centre social du Roussillonnais qui gère les 2 dispositifs (9 000 € pour l'espace ressources enfance et handicap « Entre Bièvre et Rhône » et 4 000 € pour Bouffée d'oxygène),

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD